Niveau(x) d'enseignement : 7
Centre d'intérêt : 140
Numéro EDUQ : 9370363

Fédération des cégeps.

Rapport 1991-1992 du président de la Fédération des cégeps -- [Montréal] : La Fédération, [1992].
[6] p. ; 28 cm.

Titre de départ : Titre de la couv. : Rapport 1991-1992 du président.
Code : N/R : 1263

Descripteur(s) : Rapport annuel * Collégial (Ordre d'enseignement)

Dans son rapport annuel, le président de la Fédération présente quelques-uns des grands thèmes qui l'ont occupé en 1991-1992 : la campagne de relations publiques, les travaux sur l'évaluation, les compressions budgétaires. Il signale la présence accrue de la Fédération dans les médias, la création de la Commission des affaires de l'éducation des adultes et la modification du Règlement général de la Fédération.

Type de document :

1370363

RAPPORT 1991•1992 DU PRÉSIDENT

Rép:...

Fédération des cégeps

N/R : 1263

RAPPORT 1991-1992 DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS

Aux membres du conseil d'administration et de l'assemblée générale

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Au cours de ma deuxième année à la présidence de la Fédération des cégeps, j'ai surtout eu pour objectif de sensibiliser le public à toute la question de l'enseignement collégial, de lui montrer que les cégeps ont réalisé de grandes choses et que les travaux qu'ils mènent actuellement n'ont qu'un seul but : toujours mieux répondre aux besoins de leurs diverses clientèles.

Dès le début de l'année scolaire 1991-1992, j'ai donc entrepris une tournée des régions du Québec et j'ai rendu visite à plusieurs établissements : le Cégep Joliette - De Lanaudière, le Cégep de Sept-Îles, le Cégep de Baie-Comeau, le Cégep de Rivière-du-Loup, le Cégep de La Pocatière, le Cégep de Jonquière, le Cégep de Saint-Félicien, le Cégep d'Alma, le Cégep de Chicoutimi et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et son campus de Val d'Or. Cette tournée m'a permis de rencontrer plus de 600 personnes travaillant dans des cégeps ou représentant leur milieu socio-économique, et de discuter avec elles des priorités de la Fédération pour 1991-1992 : la réussite scolaire, l'intégration des nouveaux étudiants, l'évaluation, la gestion des programmes de formation, la langue d'usage, l'éducation des adultes et le financement du réseau des cégeps notamment.

Cette tournée a été sans contredit un événement médiatique puisque dans chacune des villes visitées j'ai donné des conférences de presse pour «faire parler» des préoccupations des cégeps et montrer qu'elles tiennent vraiment compte des grandes questions de l'heure.

L'évaluation que nous en avons faite nous incite à en organiser une autre à l'automne 1992. Le thème en sera la commission parlementaire sur l'enseignement collégial, dont les auditions publiques devraient débuter le 4 novembre prochain. J'aurai ainsi l'occasion de présenter certains des changements que les cégeps souhaitent apporter à leur enseignement pour être encore plus performants, et de recueillir l'opinion de divers partenaires à ce sujet. L'éducation doit répondre à de nouveaux besoins : il est donc intéressant de savoir ce que «nos clients» pensent avant d'effectuer des modifications. C'est dans cet esprit que j'entreprends ma deuxième tournée.

LES AUTRES ACTIVITÉS DE LA CAMPAGNE DE RELATIONS PUBLIQUES

La tournée de l'an dernier s'inscrivait dans le cadre de la campagne de relations publiques entreprise par la Fédération et les cégeps voilà maintenant deux ans. Cette campagne se déroule sur le plan national et sur le plan local. Sur le plan national, la Fédération a organisé au printemps une rencontre avec le caucus des députés du Parti libéral du Québec et une autre avec celui du Parti québécois pour leur présenter ses priorités et sa vision du développement de l'enseignement collégial.

Par ailleurs, à l'instar de quinze cégeps, la Fédération a formé son conseil des ambassadeurs. Présidé par le président et chef de la direction de Lévesque, Beaubien, Geoffrion inc., M. Pierre Brunet, il regroupe actuellement quinze dirigeants de grandes corporations ou

d'organismes socio-économiques. Sa composition sera annoncée officiellement à l'automne prochain.

Enfin, la Fédération a publié un cahier détachable — *Les cégeps partenaires des entreprises* — dans la livraison du samedi 9 novembre 1991 du journal *Les Affaires*. Ce cahier a servi à faire connaître de nombreuses réalisations des cégeps et montré à quel point ils participent au développement économique du Québec. L'expérience a été très fructueuse, c'est pourquoi nous avons conclu une entente avec *Les Affaires* pour la publication d'un second cahier en octobre 1992.

La poursuite des travaux sur l'évaluation

L'évaluation des établissements d'enseignement collégial a retenu l'attention du public au cours de la dernière année. Il en a été largement question dans les médias quand le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (M.E.S.S.) a publié des indicateurs de performance sur les cheminements scolaires, sur la réussite des cours et sur les programmes, et quand le magazine *L'actualité* a publié un autre *Palmarès des collèges*. Mais aussi, et cela mérite à mon avis qu'on le souligne doublement, à la suite de la diffusion de la plate-forme sur l'évaluation, adoptée en mai dernier par les membres de l'assemblée générale de la Fédération des cégeps.

Cette plate-forme contient les engagements des cégeps en matière d'évaluation interne et externe. À l'interne, les cégeps continueront leurs travaux : mise en œuvre de politiques d'évaluation des apprentissages, développement de politiques et de pratiques d'évaluation. Pour ce qui est de l'externe, les cégeps souhaitent qu'un organisme indépendant contribue à l'évaluation de leurs activités. Cet organisme serait composé de personnes venant majoritairement de l'extérieur des cégeps, s'intéresserait à la valeur des compétences acquises au cégep par ceux qui le fréquentent et vérifierait comment les établissements évaluent l'acquisition de ces compétences. Il serait amené à valider l'évaluation à l'intérieur des établissements et à faire connaître son jugement auprès de la population étudiante, du public et des cégeps eux-mêmes. Il devrait également porter un regard critique sur les décisions, les interventions et les actions du M.E.S.S. — responsable de la détermination des programmes —, dans la mesure où elles affectent l'atteinte des objectifs recherchés.

J'ai été particulièrement heureux de rendre publics les engagements des cégeps quant à l'évaluation car, comme je le mentionnais dans mon précédent rapport annuel, l'évaluation est un enjeu crucial pour le réseau des cégeps. Et il importe plus que jamais de montrer notre détermination à rendre des comptes à l'ensemble de la population. Malgré certains ajustements à apporter, notre «produit» est bon. Il faut le dire haut et fort.

Les compressions budgétaires : un exemple de solidarité

Une tradition dont on pourrait facilement se passer : chaque année ou presque, depuis 1978, le président doit aborder cette question dans son rapport annuel. Celle qui vient de s'écouler ne fait pas exception à la règle. Je vous rappelle brièvement les faits. Nous avons appris, au moment de la préparation des crédits, que les cégeps devraient assumer une compression de 8 millions de dollars en 1992-1993. Les cégeps l'ont «acceptée» tant bien que mal puisqu'elle pouvait être compensée par la hausse de la population étudiante à l'enseignement ordinaire — qui passera de 138 500 à 144 000 personnes en 1992-1993. Mais, lors du discours du budget, le ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque, leur a fait une surprise désagréable : une autre compression de 8 millions de dollars. Les cégeps se sont donc retrouvés devant une compression de 16 millions de dollars, ce qui plaçait au moins 18

établissements dans une grave crise financière. Une douzaine d'entre eux ont même failli présenter des budgets déficitaires.

Afin de sensibiliser le gouvernement à cette situation pour le moins désastreuse, les cégeps ont décidé de mener une action commune et vigoureuse. Ils ont écrit au premier ministre, ont donné des conférences de presse, ont rencontré leurs députés et ont informé les membres de leur conseil des ambassadeurs. J'ai moi-même rencontré M. Robert Bourassa pour lui exposer les problèmes auxquels nous devions faire face. Cette solidarité, ce «partnership», devrais-je dire, a porté fruit. Le gouvernement a accepté de procéder à un ajustement budgétaire de 6,3 millions de dollars, réduisant ainsi la compression à 9,7 millions de dollars. Je crois que nous pouvons être particulièrement contents des résultats que nous avons, par nos efforts, obtenus.

Cette intervention gouvernementale règle partiellement le problème pour la prochaine année. Mais la question du financement des cégeps reste d'actualité. Comme je l'ai précisé dans une lettre adressée à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, en juin dernier, la commission parlementaire sera un lieu privilégié pour discuter de mesures plus permanentes relatives au financement du réseau des cégeps. La Fédération compte intervenir en ce sens afin de s'assurer que le financement du réseau ne soit plus soumis aux aléas de la conjoncture et ait, par conséquent, un caractère plus permanent.

UNE PRÉSENCE ACCRUE DANS LES MÉDIAS

Si les compressions budgétaires et la campagne de relations publiques — particulièrement la tournée — ont fait l'objet de reportages et d'articles dans les médias, ce ne sont pas les seuls dossiers qui ont permis à la Fédération et aux cégeps d'augmenter leur visibilité. En fait, nous avons tenté de suivre soigneusement l'actualité et de faire connaître notre point de vue lorsque cela s'avérait nécessaire, en plus de convoquer nous-mêmes des conférences de presse ou d'émettre des communiqués. Cet objectif d'une présence accrue dans les médias, un souhait exprimé par les gestionnaires des cégeps qui ont participé au début de 1991 à l'enquête Sobeco sur les services de la Fédération, nous a amenés à intervenir sur diverses questions. Notons le plan d'action sur la réussite scolaire au secondaire du ministre de l'Éducation, M. Michel Pagé, le rapport du Conseil des collèges *L'enseignement collégial : des priorités pour un renouveau de la formation*, le réexamen de l'enseignement collégial, les indicateurs de performance du M.E.S.S., la création de la Société québécoise de la main-d'œuvre et de façon plus générale le développement de la main-d'œuvre, et la *Politique de la culture et des arts* du «comité Arpin». Au cours de 1992-1993, nous tenterons d'intensifier nos actions de relations publiques car nous sommes convaincus que les cégeps méritent d'être connus davantage.

UNE NOUVELLE COMMISSION, UN NOUVEAU *RÈGLEMENT GÉNÉRAL*

L'année 1991-1992 a apporté des changements à l'intérieur de la Fédération. Une nouvelle commission a été créée, le *Règlement général* a été modifié et une importante réorganisation administrative a été effectuée. Dans son rapport, le directeur général fait état de cette réorganisation. En ce qui a trait à la nouvelle commission — la Commission des affaires de l'éducation des adultes —, elle fait suite à l'arrivée à la Fédération des cadres de l'éducation des adultes des collèges du Québec. C'est avec plaisir que nous les avons accueillis, en mars dernier. Une belle coopération s'est déjà amorcée dans le but de faire avancer le dossier de l'éducation des adultes, un dossier en plein développement dans l'ensemble du système d'éducation.

Le *Règlement général* de la Fédération a été amendé pour tenir compte de la création de cette commission. D'autres amendements ont également été apportés : on a entre autres augmenté de huit à treize le nombre de représentants au conseil d'administration de la Fédération — il est maintenant composé de six présidents de conseil d'administration, de six directeurs généraux de cégep et du président sortant de la Fédération —, et on a autorisé les présidents de commission à participer aux assemblées du conseil d'administration à titre de personnes-ressources sans droit de vote. Toutes ces modifications visent à rendre notre organisation encore plus souple et plus efficace pour qu'elle puisse représenter encore mieux les intérêts de ses membres, les cégeps.

Voilà quelques éléments qui, à mon avis, ont marqué de façon significative l'année 1991-1992. Ce bilan n'est qu'une mince partie des activités de la Fédération; pour un bilan plus complet, il faut se référer au rapport du directeur général. Il m'apparaissait important de revenir sur certains aspects de l'année écoulée, car ils témoignent de notre dynamisme et reflètent notre désir de poursuivre et même d'intensifier, dans un esprit de solidarité et de collaboration, nos actions. Un signe de santé à l'approche d'une commission parlementaire dont le mandat est de réexaminer l'enseignement collégial dans sa totalité.

Le président,

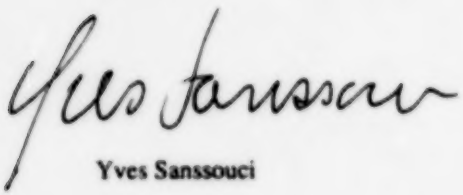

Yves Sanssouci